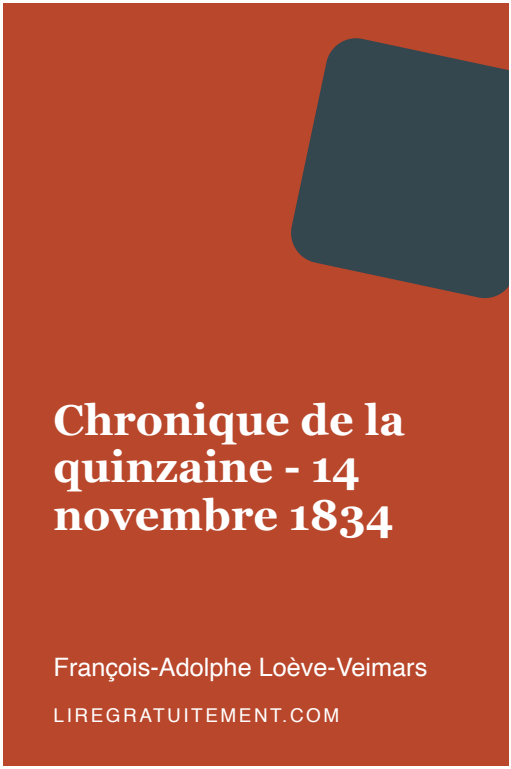


Chronique de la quinzaine - 14 novembre 1834

François-Adolphe Loève-Veimars

LU AVEC LIREGRATUITEMENT.COM

Livre libre de droits, lisible gratuitement en ligne et en quinze minutes par jour.

Chronique de la quinzaine - 14 novembre 1834

Retour à la liste

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 novembre 1834.

Tous les évènemens de la quinzaine qui vient de s'écouler se résument dans le mouvement ministériel ; on vient d'en lire les différentes phases : nous nous bornerons, en conséquence, à enregistrer quelques faits nouveaux qui, depuis, ont éclaté.

Le ministère, tout incomplet, tout incertain qu'il a été pendant les premiers instans de sa nomination, s'est réuni une seule fois pour adopter un programme et formuler une déclaration de principes.

Le duc de Bassano avait fait un mot il y a trois ans ; il en a fait un autre depuis sa promotion. Il tenait essentiellement que tous deux fussent dans la déclaration de principes.

Ces mots n'ont pas été approuvés par tous ses collègues ; puis, le roi est intervenu personnellement, et sans aborder le plus ou moins d'esprit et d'à-propos des mots de M. Maret, il a fait observer qu'une déclaration de principes, un programme était toujours une chose difficile à formuler et à tenir, surtout au milieu du mouvement si variable des affaires.

Les doctrinaires travaillent le château, cherchent à faire peur au roi. Ils trouvent là de l'écho et des appuis. Tout ce qui approche Louis-Philippe tient plus ou moins à cette coterie ; les idées qu'elle défend sont les seules comprises et admises par le roi. Aux Tuileries, on considère le cabinet actuel comme un accident qu'il faut subir pour épuiser un parti impuissant à produire, mais excellent pour taquiner le pouvoir.

M. Dupin a cru faire un chef-d'œuvre d'habileté en invitant chez lui les noms les plus opposés d'opinions et de principes ; tous se sont rencontrés dans ses salons : on a été froid, poli, comme gens de bonne compagnie ; mais les convives ont trouvé fort étrange qu'on les mît les uns et les autres en présence, après une crise dans laquelle tout le monde avait quelque grief à se reprocher. Plusieurs ont pris cela pour une mystification et une inconvenance. M. Dupin, qui ne peut pas donner un dîner, préparer un bal costumé, ou porter le cordon d'un dais sans en faire confidence aux journaux, s'est hâté de publier cet habile pêle-mêle. Ne faut-il pas justifier le traitement de 10 mille francs par mois pendant la prorogation de la chambre ?

Tout se résume maintenant dans la question de l'amnistie. Voici un premier projet qui, dit-on, a été présenté au conseil.

« Amnistie pleine et entière pour tout délit politique commis depuis le 29 juillet 1830.

« Est excepté tout crime politique qui se rattacherait à la chouannerie, au pillage des propriétés publiques et privées. Les personnes amnistiées seront tenues de prêter serment d'obéissance à la charte constitutionnelle et au roi des Français. »

Le texte vague de ce projet qui sera soumis aux chambres, permettra de ne point comprendre dans l'amnistie, d'abord par la date du 29 juillet, les ministres qui sont à Ham, et dont le crime est antérieur à cette date : non point qu'on n'ait pour eux une grande bienveillance aux Tuileries ; mais on craint des refus. Il a été dit que le comte de Peyronnet refuserait l'amnistie, si on la lui accordait ; il appelle une révision sérieuse et légale de son jugement.

Par le texte du second article, on veut excepter tous les républicains les plus redoutés. N'est-il pas facile de comprendre tous les condamnés pour émeute aux affaires de Lyon et de Paris dans la catégorie de ceux qui ont attenté aux personnes et aux propriétés ? Ensuite, qu'est-ce que ce serment politique imposé à chaque amnistié ? Sont-ils fonctionnaires publics parce qu'ils ont vécu à Sainte-Pélagie ou au Mont-Saint-Michel ? et au moment où le serment politique est si vivement attaqué, est-il bien légal de l'appliquer dans une circonstance si étrange ?

Au fond, le roi ne veut pas de l'amnistie. Ce n'est ni dureté de cœur ni répugnance pour toute mesure d'humanité et d'indulgence, mais une crainte bien ou mal fondée des hommes qui sont aujourd'hui détenus au Mont-Saint-Michel et à Sainte-Pélagie. On s'imagine qu'entre eux et la royauté c'est une affaire à mort, et qu'ils pourront se venger, une fois rendus à la liberté. C'est là l'explication véritable des répugnances de la couronne, et une des grandes difficultés du cabinet.

De deux choses l'une, ou l'on multipliera les catégories, et alors la gauche, le parti Mauguin attaquera l'amnistie ;

Ou l'amnistie sera absolue, et le roi ne sanctionnera jamais un tel projet.

P. S. Onze heures. — Le bruit courait ce soir au château des Tuileries que le ministère du duc de Bassano n'existait déjà plus.

Les causes générales que nous avons indiquées ont amené cette chute rapide :

Point de confiance de la part du roi.

Impossibilité de formuler des principes.

La non-acceptation de M. Sauzet.

La démission de MM. Teste et Passy.

La baisse à la Bourse.

M. Thiers aurait été chargé de former un cabinet.

La crise ministérielle n'aurait-elle été qu'une plaisanterie pour aboutir à la présidence de M. Thiers ?

Suites à Buffon. — Depuis l'époque où nous avons entretenu nos lecteurs pour la dernière fois de cette belle collection, elle s'est accrue de deux livraisons nouvelles concernant la botanique. Elle est aujourd'hui parvenue à sa huitième ; celle-ci forme l'introduction à l'étude des végétaux. L'auteur, M. Adolphe Decandolle, fils de l'illustre botaniste de Genève, et professeur à l'Académie de cette ville, s'est montré dans ce travail le digne héritier des vastes connaissances et des idées philosophiques de son père sur la botanique. Les ouvrages de celui-ci, qui contiennent les développemens les plus complets sur les parties essentielles de cette science, et surtout des vues générales au moyen desquelles

on peut apprécier sainement les faits et les théories qui chaque jour sont mis en avant sur les végétaux, lui ont servi de base et de point de départ. Les auteurs de traités élémentaires sur la même branche des sciences naturelles, notamment MM. Lindley, en Angleterre, et A. Richard, en France, ont été mis à profit par M. A. Decandolle, mais seulement au même titre que les innombrables mémoires spéciaux qui paraissent chaque jour en Europe sur quelques points d'anatomie ou de physiologie végétale. Prenant dans chacun d'eux les découvertes qui ont subi la révision des personnes compétentes, y ajoutant les siennes propres, et disposant le tout avec une méthode toujours claire, il a fait un ouvrage original, propre à servir d'introduction aux commençans et de résumé pour les personnes déjà initiées à la botanique. Aujourd'hui que les travaux scientifiques deviennent de jour en jour plus nombreux, et se disséminent dans une multitude de collections académiques ou de journaux, les résumés du genre de celui-ci sont d'une nécessité absolue à de certains intervalles.

La livraison qui a précédé celle dont nous parlons contient la suite des végétaux phanérogames par M. Spach, et en particulier la riche classe des malpighinées, dans laquelle se trouvent compris la plupart des arbres qui font l'ornement de nos jardins par leur port magnifique, ou qui fournissent les bois les plus précieux à nos habitations, tels que le magnolia, l'acajou, les différentes espèces d'érables, etc. Sur chacun d'eux et ses usages particuliers, M. Spach donne des détails qui justifient les éloges que nous avions déjà accordés aux deux premiers volumes de son travail.

Le Trésor de Numismatique, commencé il y a six mois à peine, n'a démenti aucune des promesses de son début. Les quatre grandes collections qui vont s'achever ce mois-ci : les bas-reliefs

du Parthénon, les sceaux des rois et reines de France, les médailles de Dupré et de Warin, et enfin les Pisans, sont un gage assuré que la précision et la pureté ne manquera pas aux copies qui suivront, — Le procédé mis en usage par les éditeurs donne à la reproduction des modèles un caractère d'authenticité mathématique. Jamais le burin, conduit par la main la plus habile, n'aurait pu atteindre à cette rigoureuse littéralité.

Ce qu'il faut louer dans cette entreprise, ce n'est pas seulement la beauté de l'exécution. La surveillance sévère exercée par M. Henriquel Dupont ne laissait rien à craindre de ce côté. On était sûr d'avance que sa vigilance ne serait pas une seule fois en défaut, et qu'il ne signerait pas de son nom une publication boiteuse. Mais le choix des modèles mérite aussi de grands éloges. Jusqu'ici nous n'avons eu que des choses dignes d'étude.

Si, comme nous l'espérons, le Trésor de Numismatique obtient les encouragemens auxquels il a droit de prétendre, ce monument, une fois achevé, sera pour les artistes, les historiens et les poètes, un répertoire immense et fécond en enseignemens, facile à consulter, un guide sûr et qu'ils auront toujours sous la main. — Nous reviendrons sur le caractère distinctif des gravures exécutées par le procédé de M. Colas, et nous expliquerons en quoi ces gravures diffèrent du burin ordinaire.

NOUVEAUTÉS LITTÉRAIRES DE LA QUINZAINE.

— Parmi les livres publiés cette quinzaine, on remarque un roman nouveau de l'écrivain anglais Morier, déjà connu en France par ses ouvrages de Zohrab et Haggi-Baba ; ce roman nouveau a pour titre Ayesha ou la jeune fille de Kars.

— Histoire parlementaire de la révolution française, par MM. Buchez et Roux, dont les livraisons se succèdent chez le libraire Paulin.

— Une nouvelle édition des Impressions de voyages, d'Alexandre Dumas, bien connues de nos lecteurs, qui a paru chez le libraire Magen.

— Une nouvelle édition de l'Itinéraire d'Espagne, de M. Alexandre Delaborde, publiée à la librairie de M Delamotte.

— Une nouvelle édition des Œuvres de M. de Marchangy, qui paraît par livraisons chez le libraire Hivert. Le premier volume, composé de la Gaule poétique, est en vente.

— Un nouveau roman de M. Touchard-Delafosse, intitulé Les jolies filles, publié par le libraire Lachapelle.

— Une traduction nouvelle des œuvres complètes de Walter Scott, par M. Benjamin Laroche, avec des notices sur chaque roman, par M. Frédéric Soulié. Outre le bon marché de cette édition qui coûte 2 sous la livraison de 16 pages, la nouvelle traduction, confiée au talent du traducteur des œuvres de Bentham, ne laissera rien à désirer, et sera, dit-on, supérieure aux autres. (Paris, chez Firmin Didot et Charpentier.)

Sources et licence

Texte : https://fr.wikisource.org/wiki/Chronique_de_la_quinzaine_-_14_novembre_1834. Domaine public ; transcription Wikisource CC BY-SA 4.0. Mise en forme : liregratuitement.com. Tout ce que nous ajoutons reste libre.